

74 scènes nationales un réseau unique au monde

Premier réseau de production et de diffusion du spectacle vivant, héritières de la politique de décentralisation culturelle menée en France depuis la Seconde Guerre mondiale, les scènes nationales sont réparties sur l'ensemble des régions métropolitaines, ainsi qu'en outre-mer. Elles sont implantées principalement dans des villes ou des agglomérations de taille moyenne, au cœur de bassins de population de 50 000 à 200 000 habitants. Elles sont financées par leur ministère de tutelle, le ministère de la Culture, et par les collectivités territoriales : villes, communautés de communes, métropoles, conseils généraux, régions.

Reflet de la diversité du paysage français, de tailles et de projets toutes différentes, à Loos-en-Gohelle comme à Albi, à Basse-Terre comme à Créteil, à Lons-le-Saunier comme à Brest, elles partagent les mêmes missions, définies pour ce label par le ministère de la Culture : soutenir la création artistique ; proposer une programmation permanente pluridisciplinaire et exigeante ; développer une offre culturelle auprès de l'ensemble de la population ; à ce titre, elles jouent un rôle essentiel dans l'aménagement et l'irrigation culturelle du territoire.

Elles mettent en œuvre leurs projets à partir de complexes architecturaux voués à la rencontre de tous les arts du spectacle vivant (théâtre, danse, musique, cirque...) mais aussi, pour bon nombre d'entre elles, des arts visuels et numériques (cinéma, arts plastiques...)

Elles reflètent les principaux courants de la création actuelle française et internationale et révèlent régulièrement de nouveaux talents. 28 d'entre elles proposent une programmation cinéma et 21 sont classées Arts et Essai. 3 abritent un centre d'art contemporain et 27 sont dotées d'un espace d'exposition.

Dotées de moyens et d'outils de production, elles accompagnent durablement les artistes dans leurs recherches et leurs créations, contribuant ainsi au renouvellement des esthétiques, des langages artistiques et des talents sur la scène française et internationale.

Elles sont aussi le premier pôle d'éducation artistique et d'animation culturelle, avec toute l'année des ateliers, des rencontres, des expositions, des spectacles décentralisés, des interventions d'artistes et de médiateurs (dans les prisons, les hôpitaux ou les écoles), des partenariats avec les réseaux associatifs, étudiants, sociaux, qui touchent plus de 410 000 personnes par an.

Elles totalisent chaque année environ 4,3 millions d'entrées, dont 900 000 pour le cinéma.

Leur activité constitue un pôle économique significatif avec 2 000 salariés permanents auxquels il faut ajouter le quart de cette masse salariale en emplois intermittents ainsi que de nombreux emplois induits en services.